

Modalités de rattrapage des 5 ou 10 crédits ECTS de latin/grec fondamental

Etudiants concernés :

- Étudiants en première année de Bachelor avec maturité de latin ou grec
- Étudiants partageant les 5 ECTS de latin avec un autre pilier.

a) Les rattrapages de 5 crédits ECTS peuvent être effectués en suivant l'un ou plusieurs des cours suivants :

- Deuxième stage de fouille (5 ECTS)
- Deuxième cours à problématiques transversales de la Préhistoire au Moyen Âge (2 ECTS)*
- Deuxième cours en Archéoscience I (2 ECTS)
- Séminaire supplémentaire en Archéologie pré- et protohistorique ou en Archéologie de la Méditerranée antique (3 ECTS)
- Travaux pratiques en archéologie (3 ECTS) : uniquement pour les étudiants en pilier secondaire.

b) Les rattrapages de 10 crédits ECTS peuvent être effectués en suivant des cours présentés au point ci-dessus ou un module de renforcement à 10 crédits ECTS proposé dans la rubrique « Renforcement pour obtenir un pilier principal à 90 ECTS » du plan d'étude.

N.B. : dans le cas du choix d'un module de renforcement il faut s'en tenir strictement aux cours proposés dans le module sélectionné (p. ex. deux cours à 5 ECTS du module d'Histoire ancienne ou 10 ECTS dans le cadre du module Géologie générale).

c) Pour les étudiants en pilier secondaire, il est conseillé de privilégier les cours liés à la pratique archéologique comme le stage de fouille (5 ECTS) ou les travaux pratiques en archéologie (3 ECTS).

Chaque décision prise par l'étudiant-e doit être soumise au professeur responsable pour le Bachelor, H. Dridi et approuvée.

Mise à jour : octobre 2020

* Ce cours s'arrêtera à la fin de l'année universitaire 2020-2021.